ART. 3 N° CF8

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 octobre 2014

PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES POUR LES ANNÉES 2014 À 2019 - (N° 2236)

Rejeté

AMENDEMENT

N º CF8

présenté par M. de Courson, M. Jégo, M. Jean-Christophe Lagarde et M. Philippe Vigier

ARTICLE 3

A l'alinéa 3, la troisième ligne et la cinquième ligne du tableau sont ainsi rédigées:

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Solde conjoncturel (1)	0	0	0	0	0	0
Solde structurel (en points de PIB potentiel) (3)	-4,4	-4,2	-3,7	-2,8	-1,8	-0,8

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans le contexte de crise que nous connaissons actuellement, la notion de solde conjoncturel n'a plus de sens car il n'y a plus de cycle économique.

C'est pourquoi il est proposé d'inscrire dans le tableau le solde structurel sans le distinguer du solde conjoncturel.